



Conseil Municipal du 28 avril 2026

Comptes financiers uniques de l'exercice 2025

Rapport sur les comptes 2025

Ce rapport présente les comptes afférents à l'exercice 2025, en exécution du budget principal et des six budgets annexes de la commune.

Pour chacun des budgets concernés, la présentation est structurée en trois parties :

1. L'exécution budgétaire, avec les prévisions et réalisations qui expliquent la formation des résultats ;
2. L'évolution des dépenses et des recettes ;
3. La situation financière et les principales données 2025.

Le bilan de la gestion pluriannuelle en autorisations de programme est présenté à la fin de ce rapport.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET PRINCIPAL

I. L'exécution budgétaire du budget principal

I.1. Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	22 032 092,00	21 217 260,73	96 %
Charges de personnel (012)	67 023 200,00	66 981 176,60	100 %
Atténuations de produits (014)	1 613 450,00	1 613 034,65	100 %
Autres charges de gestion courante (65)	15 496 195,00	15 164 441,10	98 %
Charges financières (66)	1 353 000,00	1 332 026,67	98 %
Charges spécifiques (67)	50 000,00	11 823,49	24 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	269 782,00	269 780,29	100 %
Dépenses réelles de l'exercice	107 837 719,00	106 589 543,53	99 %
Virement section d'investissement (023)	2 945 769,00	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	4 091 820,00	5 836 615,94	143 %
Dépenses totales de l'exercice	114 875 308,00	112 426 159,47	98 %

Le taux de réalisation des charges de fonctionnement s'élève globalement à 98%.

Hors virement à la section d'investissement, jamais exécuté, le taux de réalisation s'élève à 100,4%, le dépassement des 100% s'expliquant par le fait que les écritures de cessions, enregistrées au chapitre 042, ne font pas l'objet d'une prévision au budget.

Pour les opérations réelles (chapitres 011 à 68), le taux de réalisation est de 98,8%.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Atténuations de charges (013)	681 000,00	613 197,56	90 %
Produit services, domaines, ventes (70)	8 305 744,00	8 497 536,16	102 %
Impôts et taxes (73)	57 983 417,00	57 983 418,00	100 %
Fiscalité locale (731)	37 157 540,00	37 338 938,96	100 %
Dotations et participations (74)	7 686 806,00	7 792 856,22	101 %
Autres produits de gestion courante (75)	1 036 680,00	1 011 668,64	98 %
Produits financiers (76)	4 582,00	4 582,00	100 %
Produits spécifiques (77)	5 000,00	1 754 268,15	35085 %
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	185 289,00	185 288,35	100 %
Recettes réelles de l'exercice	113 046 058,00	115 181 754,04	102 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	446 250,00	467 886,82	105 %
Recettes totales de l'exercice	113 492 308,00	115 649 640,86	102 %

Le taux de réalisation des produits de fonctionnement est de 101,9%.

Toutefois, il convient de retraiter ce taux :

- du produit des cessions d'immobilisations (1,751 M€), exécuté au compte 775 du chapitre 77 produits spécifiques mais prévu en recettes d'investissement au chapitre 024 ;
- des opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) qui intègrent les écritures relatives aux cessions d'immobilisations selon le même principe que les dépenses d'ordre à savoir sans crédits ouverts.

Le taux de réalisation des recettes réelles retraité du produit des cessions d'immobilisations est de 100,3%, avec des taux très proches de 100% sur l'ensemble des chapitres à l'exception du chapitre 013, au regard de la difficulté à prévoir le volume et la comptabilisation des avoirs, notamment si ceux-ci viennent à être déduits directement des factures.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	3 223 481,39
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	1 383 000,00
Résultat de fonctionnement de clôture €	4 606 481,39

Compte tenu de ces réalisations, le résultat de fonctionnement de l'exercice atteint +3 223 481,39 €. En ajoutant le report à nouveau 2024, le résultat de clôture 2025 s'élève à +4 606 481,39 € en fonctionnement.

I.2. Section d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations incorporelles (20)	943 232,55	388 374,06	41 %	279 419,71
Subventions d'équipement versées (204)	508 495,87	269 968,94	53 %	121 119,43
Immobilisations corporelles (21)	16 995 056,92	13 567 589,00	80 %	2 195 358,45
Immobilisations en cours (23)	7 831 930,00	7 436 827,15	95 %	15 293,76
Dotations, fonds divers et réserves (10)	4 850 000,00	0,00	0 %	4 850 000,00
Subventions d'investissement (13)	213 155,00	150 900,34	71 %	
Emprunts et dettes assimilées (16)	12 569 900,00	5 232 286,34	42 %	7 333 300,00
Participations et créances rattachées (26)	61 600,00	61 600,00	100 %	
Autres immobilisations financières (27)	269 000,00	258 542,29	96 %	2 000,00
Opérations pour compte de tiers (454/458)	24 625 705,02	14 745 354,98	60 %	114 030,00
Dépenses réelles de l'exercice	68 868 075,36	42 111 443,10	61 %	14 910 521,35
Opér. d'ordre entre sections (040)	446 250,00	467 886,82	105 %	-
Opérations patrimoniales (041)	8 616 000,00	7 066 275,76	82 %	-
Dépenses totales de l'exercice	77 930 325,36	49 645 605,68	64 %	14 910 521,35

Avant restes à réaliser, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement atteint 61%. Après restes à réaliser, ce taux monte à 83%.

Les dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole, s'élèvent à 36,408 M€.

Parmi les principales opérations, il est possible de citer :

- les subventions aux véhicules et vélos électriques et aux façades 0,3 M€ ;
- les acquisitions immobilières 0,9 M€ ;
- le matériel roulant 0,9 M€ ;
- les agencements et aménagement de terrains 0,8 M€ ;
- le nouveau bâtiment des services techniques et ses aménagements 2,9 M€ ;
- le marché global de performance énergétique 3,5 M€ ;
- le bâtiment Nexus et ses équipements (hors écritures relatives à la TVA) 1,8 M€ ;
- le pôle social des Echoppes 1,7 M€ ;
- les études pour le nouveau centre social du Prépaou 0,1 M€ ;
- le chenil des Maurettes 0,1 M€ ;
- l'extension du cimetière d'Entressen 0,6 M€ ;
- divers travaux dans les bâtiments 2,0 M€ ;
- le théâtre de l'Olivier 10,0 M€ ;
- le domaine de Conclué 4,3 M€
- le parc urbain 0,3 M€.

L'attribution de compensation d'investissement est intégrée aux dépenses d'équipement et s'élève à 18 326 €.

Les dépenses financières s'élèvent à 5,703 M€, avec à titre principal le remboursement en capital de la dette pour 5,197 M€ (chapitre 16), la dernière échéance de la prise en capital dans l'Agence France Locale (chapitre 26), la réimputation de deux subventions reçues sur exercice antérieur (chapitre 13) et les avances aux régions du Deven et du Nexus au titre de dotation initiale (chapitre 27).

Les dépenses d'ordre concernent le transfert à la section de fonctionnement des subventions d'investissement reçues et les écritures sur cessions (chapitre 040) ainsi que des écritures patrimoniales et d'avances sur marchés (chapitre 041).

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 14,910 M€ en dépenses d'investissement :

- logiciels et études pour 0,279 M€ ;
- subventions d'équipement pour les façades et les véhicules électriques pour 0,121 M€ ;
- différents travaux (bâtiments scolaires et sportifs, maison de la chasse, DECI, fibre et 5G) pour 1,795 M€ ;
- diverses acquisitions (foncier, matériels) pour 0,400 M€ ;
- écritures liées à la cession des terrains de l'AFPA : reversement de la plus-value (4,850 M€), remboursement du prêt relais et de l'avance sur prix de cession (7,318 M€) ;
- reversement à la Métropole dans le cadre de l'opération du Port de plaisance pour 0,114 M€.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	9 118 168,00	6 829 050,10	75 %	2 234 634,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	12 405 000,00	5 404 518,97	44 %	7 000 000,00
Immobilisations corporelles (21)	265 000,00	495 919,38	187 %	
Immobilisations en cours (23)	779 000,00	906 500,90	NS	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	6 313 425,90	6 237 810,71	99 %	
Autres immobilisations financières (27)	1 256 393,00	62 820,29	5 %	1 173 607,00
Produits cessions d'immobilisations (024)	19 627 225,00	-	NS	17 828 005,00
Opérations pour compte de tiers (454/4582)	19 772 712,10	21 560 213,40	109 %	4 188,00
Recettes réelles de l'exercice	69 536 924,00	41 496 833,75	60 %	28 240 434,00
Virement de la section de foncion. (021)	2 945 769,00	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	4 091 820,00	5 836 615,94	143 %	-
Opérations patrimoniales (041)	8 616 000,00	7 066 275,76	82 %	-
Recettes totales de l'exercice	85 190 513,00	54 399 725,45	64 %	28 240 434,00

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 64% avant restes à réaliser et de 97% après restes à réaliser.

Les recettes réelles d'investissement comptabilisées sur 2025 relèvent à titre principal des subventions reçues (6,829 M€), de l'emprunt long terme (5,400 M€), du FCTVA et de la taxe d'aménagement (2,567 M€ et 0,424 M€), des réserves (3,246 M€), des opérations relatives à la TVA sur le bâtiment Nexus (1,402 M€) et des avances sur les opérations en maîtrise d'ouvrage transférée par la Métropole (21,548 M€).

Les restes à réaliser en recettes se montent à 28,240 M€. A l'instar des dépenses, le montant 2025 est majoré par les écritures liées à la cession des terrains de l'AFPA :

- produit des cessions immobilières des anciens services techniques (2,004 M€) et des terrains de l'AFPA (15,771 M€) ;
- subventions (micro-folie, équipement numérique des écoles, arrosage, caméras, MGPE, bâtiment Blondel, pôle social Edilys, chenil, 5G ...) 2,234 M€ ;
- emprunts 7,0 M€ ;
- avance en compte courant d'associés à la SEM Pôle aéronautique 1,0 M€.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	4 754 119,77
Solde d'investissement n-1 reporté €	-7 260 187,64
Solde d'investissement de clôture €	-2 506 067,87
Solde des restes à réaliser d'investissement €	13 329 912,65
Solde d'investissement cumulé de clôture €	10 823 844,78

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 4 754 119,77 €. En ajoutant le solde d'investissement 2024, le solde d'investissement de clôture est de -2 506 067,87 €. En ajoutant les restes à réaliser, le solde d'investissement cumulé de clôture 2025 est de +10 823 844,78 €.

Ce résultat doit être retraité de l'excédent provisoire des opérations en délégation ou transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole. En effet, les conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage prévoient des appels de fonds calculés sur des dépenses prévisionnelles qui dépassent l'exercice et ce dispositif conduit en fin d'exercice à un décalage entre recettes et dépenses. Ce solde ne traduit donc pas une capacité d'investissement immédiatement disponible, car il a vocation à être consommé au fil de l'exécution des opérations concernées.

L'excédent provisoire de l'ensemble des opérations s'élève à 11 558 010,06 €, conduisant à une solde d'investissement cumulé après retraitement de -734 165,28 €. Ce montant sera pris en compte dans la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2025.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2025 du budget principal

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	23 570 874,71	21 217 260,73	-10 %
Charges de personnel (012)	65 333 416,55	66 981 176,60	3 %
Atténuations de produits (014)	587 936,65	1 613 034,65	174 %
Autres charges de gestion courante (65)	15 960 748,57	15 164 441,10	-5 %
Charges financières (66)	1 570 863,97	1 332 026,67	-15 %
Charges except./spécifiques (67)	45 514,09	11 823,49	-74 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	178 815,71	269 780,29	51 %
Dépenses réelles de l'exercice	107 248 170,25	106 589 543,53	-1 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	8 831 134,56	5 836 615,94	-34 %
Dépenses totales de l'exercice	116 079 304,81	112 426 159,47	-3 %

Les charges de fonctionnement baissent globalement de 3% entre 2024 et 2025.

La baisse des dépenses d'ordre s'explique par la baisse des cessions d'immobilisations (cf infra recettes de fonctionnement) comptabilisées sur l'exercice, plus forte que la hausse de la dotation aux amortissements.

Pour les charges réelles, la baisse est de 1%, au vu des éléments suivants :

- une baisse de 10% des charges générales (chapitre 011), compte tenu du reflux du coût de l'énergie amorcé en 2024 ; le poste énergie a ainsi baissé de plus de 40% en 2025 ;
- une augmentation de 2,5% des charges de personnel (chapitre 012), qui s'explique intégralement par la hausse de 3 points de la cotisation patronale de la CNRACL et d'1 point du taux de cotisation d'assurance maladie de l'URSSAF (impact de près de 1,2 M€) et par l'intégration des activités de l'ex régie du Deven et le démarrage de la régie du Nexus et de micro-folie (impact net 0,5 M€) ;
- au chapitre 014, la mise en œuvre du prélèvement DILICO (0,946 M€) et l'augmentation de la contribution au FPIC (+0,1 M€) ;
- au chapitre 65, la fin de la subvention à la régie du centre équestre le Deven, avec la création de la régie autonome du Deven ;
- au chapitre 66, une diminution de 15% des charges financières due principalement à la baisse des taux d'intérêt ;
- au chapitre 68, les provisions pour de nouveaux contentieux.

Recettes de fonctionnement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Atténuations de charges (013)	998 223,64	613 197,56	-39 %
Produit services, domaines, ventes (70)	8 346 569,44	8 497 536,16	2 %
Impôts et taxes (73)	57 898 500,00	57 983 418,00	0 %
Fiscalité locale (731)	37 176 888,53	37 338 938,96	0 %
Dotations et participations (74)	7 481 007,03	7 792 856,22	4 %
Autres produits de gestion courante (75)	1 224 400,51	1 011 668,64	-17 %
Produits financiers (76)	4 685,70	4 582,00	-2 %
Produits except./spécifiques (77)	4 132 284,96	1 754 268,15	-58 %
<i>dont cessions immobilisations</i>	<i>4 103 281,00</i>	<i>1 750 991,75</i>	<i>-57 %</i>
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	101 336,70	185 288,35	83 %
Recettes réelles de l'exercice (hors cess)	117 363 896,51	115 181 754,04	-2 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 653 652,81	467 886,82	-72 %
Recettes totales de l'exercice	119 017 549,32	115 649 640,86	-3 %

Les produits de fonctionnement diminuent de 3% avec -72% pour les opérations d'ordre et -2% pour les opérations réelles.

En retraitant le produit des cessions d'immobilisations du chapitre 77, soit 1,751 M€ contre 4,103 M€ en 2024, les recettes réelles sont quasi stables à +0,2%.

Les points remarquables concernent :

- la très faible progression du produit de la fiscalité locale (chapitre 731), engendrée par le redressement des droits de mutation (1,64 M€ après 1,36 M€ en 2024), tandis que le produit des impôts locaux est quasi stable à 33,981 M€ contre 33,948 M€ en 2024 pour les rôles généraux et que le produit des rôles supplémentaires a chuté de 0,322 M€ à 0,111 M€ ;
- la baisse des atténuations de charges (chapitre 013), compte tenu des moindres avoirs sur l'électricité
- une augmentation des compensations au titre du foncier bâti industriel et du logement social (chapitre 74).

Les recettes d'ordre sont en diminution compte tenu de la baisse des cessions immobilières.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget principal

L'investissement concerne par définition des éléments non récurrents. La comparaison est toutefois possible afin d'apprécier l'évolution des dépenses d'équipement et des dépenses financières qui relèvent du cycle d'investissement et d'éléments techniques.

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	322 177,39	388 374,06	21 %
Subventions d'équipement versées (204)	274 883,46	269 968,94	-2 %
Immobilisations corporelles (21)	15 492 008,73	13 567 589,00	-12 %
Immobilisations en cours (23)	7 827 996,01	7 436 827,15	-5 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 351 011,35	5 232 286,34	-2 %
Participations et créances rattachées (26)	61 600,00	61 600,00	0 %
Autres immobilisations financières (27)	1 000 000,00	258 542,29	-74 %
Opérations pour compte de tiers (454/4581)	5 212 274,25	14 745 354,98	183 %
Dépenses réelles de l'exercice	35 541 951,19	41 960 542,76	18 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 653 652,81	467 886,82	-72 %
Opérations patrimoniales (041)	1 018 437,45	7 066 275,76	594 %
Dépenses totales de l'exercice	38 214 041,45	49 494 705,34	30 %
dont opérations d'équipement+tiers	29 129 339,84	36 408 114,13	25 %
dont dépenses financières	6 412 611,35	5 552 428,63	-13 %
dont opérations d'ordre	2 672 090,26	7 534 162,58	182 %

La forte hausse des dépenses d'équipement et des opérations d'ordre conduit à une augmentation de 30% des dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles augmentent de 18%.

Les dépenses d'équipement, opérations pour le compte de la Métropole incluses, s'établissent à 36,408 M€, ce qui constitue une année record et peut être comparé à la moyenne des dépenses d'équipement de la période 2020-2024 de 19,6 M€.

Les dépenses financières baissent de 13%, compte tenu du versement en 2024 d'une nouvelle avance en compte courant d'associé à la SEM Pôle aéronautique. La dépense principale à savoir le remboursement en capital des annuités s'élève à 5,197 M€ après 5,039 M€ en 2024.

L'évolution des opérations d'ordre s'explique, pour les opérations entre sections, par la baisse des cessions immobilières de l'exercice, et pour les opérations patrimoniales, par la cession gratuite de parcelles au SDIS et à la Métropole.

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Subventions d'investissement (13)	2 537 649,60	6 829 050,10	169 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	8 320 919,43	5 404 518,97	-35 %
Immobilisations incorporelles (20)	20 000,00	0,00	-100 %
Immobilisations corporelles (21)	58,00	495 919,38	854933 %
Immobilisations en cours (23)	0,00	906 500,90	NS
Dotations, fonds divers et réserves (10)	7 583 929,54	6 237 810,71	-18 %
Autres immobilisations financières (27)	1 580 264,06	62 820,29	-96 %
Opérations pour compte de tiers (454/4582)	5 736 928,76	21 560 213,40	276 %
Recettes réelles de l'exercice	25 779 749,39	41 496 833,75	61 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	8 831 134,56	5 836 615,94	-34 %
Opérations patrimoniales (041)	1 018 437,45	7 066 275,76	594 %
Recettes totales de l'exercice	35 629 321,40	54 399 725,45	53 %

Les recettes d'investissement sont en augmentation de 53% par rapport à 2024.

Les recettes réelles augmentent de 61% avec des mouvements opposés :

- forte hausse des subventions d'investissement reçues sur l'exercice, avec l'avancement des opérations ;
- baisse des mobilisations d'emprunt (5,4 M€ contre 6,8 M€) ;
- écritures de régularisation de TVA pour Nexus (1,4 M€ aux chapitres 21 et 23) ;
- baisse du FCTVA, de la taxe d'aménagement et de l'affectation en réserves (chapitre 10) ;
- comptabilisation en 2024 du remboursement de l'ancienne avance en compte courant d'associés de la SEM pôle aéronautique (1 M€ au chapitre 27) ;
- forte hausse des avances appelées auprès de la Métropole pour les opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage.

La forte augmentation du montant des opérations d'ordre s'explique par les éléments vus précédemment en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

III. Situation financière et principales données 2025 du budget principal

III.1. Soldes intermédiaires de gestion, endettement et ratios du budget principal

Précisions sur la notion d'épargne

L'épargne de gestion correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement de gestion, c'est-à-dire hors charges et produits financiers, hors charges et produits spécifiques et hors dotations et reprises sur provisions.

L'épargne brute correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement, incluant l'ensemble des produits et charges dont les charges financières.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement de l'annuité en capital, hors opérations de gestion active de la dette.

En analyse financière, les recettes de fonctionnement sont normalement retraitées du produit des cessions d'immobilisations. Aussi, le chiffre de la capacité de désendettement sera calculé avec cette méthode.

a) Epargne et endettement

En k€	2023	2024	2025
Epargne de gestion	7 614	7 331	8 042
Epargne brute (EB)	6 442	6 012	6 841
Epargne nette	1 239	986	1 657
Variation Résultat Global de Clôture	2 993	- 3 891	4 731
Capital de la Dette (net dette récupérable)	5 203	5 027	5 184
Emprunt réalisé	10 550	6 800	5 400
Encours dette au 31 décembre (net)	48 200	49 974	50 190
Taux d'épargne (EB/RRF)	5,4%	5,1%	5,9%
Capacité désendettement (enc 31déc / EB)	7,5	8,3	7,3

En 2025, l'épargne brute et l'épargne nette s'établissent à respectivement 8,0 M€ et 1,7 M€.

Compte tenu d'un encours de dette en faible augmentation, la capacité de désendettement (encours de dette divisé par épargne brute) atteint un niveau satisfaisant à 7,3 ans.

b) Autres ratios d'endettement

Les ratios d'endettement à la population et aux recettes réelles de fonctionnement (hors produit des cessions) sont les suivants.

Ratios Istres	2023	2024	2025
Encours tot/pop (€)	1 068	1 104	1 123
Encours LT/pop (€)	940	976	993
moy 20-50 khab	990	998	NC
Encours tot/RRF	40,7%	44,1%	44,2%
Encours LT/RRF	35,8%	39,0%	39,1%
moy 20-50 khab	63,3%	62,4%	NC
Encours tot/EB (ans)	7,5	8,3	7,3

Par rapport à sa population, Istres présente un ratio d'endettement meilleur que les communes de sa strate démographique (20 000 à 50 000 habitants) sur son encours long terme.

Quel que soit le périmètre de son encours, Istres présente un taux d'endettement (encours sur recettes réelles de fonctionnement) sensiblement meilleur que les communes de sa strate.

III.2. Fiscalité, péréquation et dotation globale de fonctionnement

a) Produit fiscal 2025

Les bases, taux d'imposition et produits de fiscalité 2025, incluant le coefficient correcteur de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, sont les suivants :

	2025		
	taux	bases k€	produit k€
TH rés. secondaires foncier bâti	22,75%	1 141	260
coefficient correcteur THRP-FB foncier non bâti	53,43%	53 869	28 759 *
			4 752
	50,93%	415	211
		Total	33 981

* après lissage révision VLLP

b) Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC constitue une recette (attribution) et une dépense (contribution) du budget de la commune.

Compte tenu de la réforme des indicateurs financiers, le solde attribution – contribution est devenu négatif en 2024 et cette dégradation se poursuivra jusqu'en 2028.

FPIC k€	2023	2024	2025
Attribution	376	315	220
Contribution	342	370	468
Solde	34	-55	-248

c) Dotation de globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) intègre la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine.

➤ Dotation de solidarité urbaine

Le montant de la dotation de solidarité urbaine 2025 est de 0,621 M€ après 0,573 M€ en 2023.

En l'absence de perception de la dotation forfaitaire, les chiffres de la DGF sont les suivants.

chiffres en k€	2013	2025
Dotation forfaitaire	7 161	0
DSU	435	621
DGF	7 596	621
Evolution par rapport à 2013		-6 975

III.3. Financement de l'investissement du budget principal

En 2025, avec une comparaison à 2024, le financement de l'investissement est assuré de la façon suivante.

K€	2024	2025	% 2025
Dépenses d'investissement hors dette	30 503	36 915	100,0%
Dépenses d'équipement	23 899	21 644	58,6%
<i>Dépenses directes d'équipement</i>	23 642	21 393	58,0%
<i>Dépenses indirectes (FdC + S.E.)</i>	257	252	0,7%
Opérations pour cpte de tiers (dép)	5 212	14 745	39,9%
AC Investissement	18	18	0,0%
Dépenses financières d'inv.	1 373	507	1,4%
Remboursement anticipé	0	0	0,0%
Dép d'inv hors annuité en capital	30 503	36 915	100,0%
Financement de l'investissement	26 612	41 621	112,8%
Epargne nette	986	1 657	4,5%
Ressources propres d'inv. (RPI)	10 552	6 200	16,8%
<i>FCTVA</i>	2 760	2 567	7,0%
<i>Produits des cessions</i>	4 103	1 751	4,7%
<i>Diverses RPI</i>	3 689	1 881	5,1%
Opérations pour cpte de tiers (rec)	5 737	21 560	58,4%
Fonds affectés (amendes, ...)	0	0	0,0%
Subventions yc DETR / DSIL	2 538	6 829	18,4%
Emprunt	6 800	5 400	14,6%
Variation du résultat global de clôture	- 3 891	4 731	12,8%

En 2025, le financement des dépenses d'investissement a été assuré par les ressources propres et l'épargne nette pour 21%, les subventions et remboursements sur opérations transférées pour 77% et l'emprunt pour 15%.

Il en est résulté un solde positif de financement qui s'est répercuté sur le résultat global.

III.4 Résultats 2025

En €	2024	2025
Résultat de fonctionnement de clôture	4 629 244,51	4 606 481,39
Solde d'investissement de clôture	-7 260 187,64	-2 506 067,87
Résultat global de clôture avant restes à réaliser	-2 630 943,13	2 100 413,52
Résultat de fonctionnement cumulé de clôture	4 629 244,51	4 606 481,39
Solde d'investissement cumulé de clôture	1 607 154,65	10 823 844,78
Résultat global cumulé de clôture	6 236 399,16	15 430 326,17

Le résultat global de clôture, toutes sections confondues, est ainsi de +2 100 413,52 € et +15 430 326,17 € avant et après restes à réaliser.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la RAVI

I.1. Section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Charges à caractère général (011)	215 300,00	191 146,31	89 %
Charges de personnel (012)	110 000,00	107 053,85	97 %
Autres charges de gestion courante (65)	429 000,00	387 384,69	90 %
Charges spécifiques (67)	821,00	0,00	0 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 000,00	1 942,81	97 %
Dépenses totales de l'exercice	757 121,00	687 527,66	91 %

Le taux de réalisation des charges totales de fonctionnement est de 91% avec des taux homogènes pour les charges hors personnel. Pour rappel, les charges de personnel sont calculées et comptabilisées sur le budget principal. Le budget annexe rembourse ensuite au budget principal la charge du personnel affecté à l'activité de la régie.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Produit services, domaines, ventes (70)	100 000,00	113 452,81	113 %
Dotations et participations (74)	650 000,00	580 000,00	89 %
Recettes totales de l'exercice	750 000,00	693 452,81	92 %

Le taux d'exécution des produits de fonctionnement s'élève à 92%, cohérent avec le taux d'exécution des charges puisque la subvention de la commune est versée en fonction du besoin de financement de la régie.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	5 925,15
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	7 121,00
Résultat de fonctionnement de clôture €	13 046,15

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est positif de 5 925,15 €. En ajoutant le report à nouveau 2024, le résultat de clôture 2025 en fonctionnement est de +13 046,15 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	13 264,78	935,70	7 %	0,00
Dépenses totales de l'exercice	13 264,78	935,70	7 %	0,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 7%, ce qui s'explique par un besoin inférieur aux crédits inscrits pour l'équilibre de la section d'investissement.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Dotations, fonds divers et réserves (10)	77,00	77,61	101 %	0,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 000,00	1 942,81	97 %	-
Recettes totales de l'exercice	2 077,00	2 020,42	97 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est au total de 97% pour la dotation aux amortissements (chapitre 040) et le FCTVA (chapitre 10).

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	1 084,72
Solde d'investissement n-1 reporté €	11 187,78
Solde d'investissement de clôture €	12 272,50
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	12 272,50

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 1 084,72 €. En ajoutant le solde d'investissement 2024, le solde de clôture 2025 est de +12 272,50 €.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2025 du budget annexe de la RAVI

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	189 249,00	191 146,31	1 %
Charges de personnel (012)	103 877,29	107 053,85	3 %
Autres charges de gestion courante (65)	348 753,88	387 384,69	11 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 280,40	1 942,81	52 %
Dépenses totales de l'exercice	643 160,57	687 527,66	7 %

Les charges sont en hausse de 7%, principalement en raison de l'élargissement de la prise en charge pour les prestations vacances.

Recettes de fonctionnement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	103 523,12	113 452,81	10 %
Dotations et participations (74)	541 000,00	580 000,00	7 %
Recettes totales de l'exercice	644 523,12	693 452,81	8 %

L'évolution des recettes de fonctionnement est de l'ordre de celle des dépenses soit +8% puisque la subvention du budget principal vient équilibrer la section de fonctionnement. La participation des agents augmente davantage en raison de la comptabilisation de 13 mois de prestations sur 2025, suite à une modification générale dans le mode de comptabilisation des régies de recettes.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	473,11	935,70	98 %
Dépenses totales de l'exercice	473,11	935,70	98 %

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	122,44	77,61	-37 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 280,40	1 942,81	52 %
Recettes totales de l'exercice	1 402,84	2 020,42	44 %

Les dépenses d'investissement concernent du matériel informatique.

Les recettes d'investissement sont constituées du FCTVA et des amortissements, majoritairement liés aux dépenses des années précédentes.

III. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la RAVI

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat de fonctionnement de clôture	13 046,15
Solde d'investissement cumulé de clôture	12 272,50
Résultat global cumulé de clôture 2025	25 318,65
Résultat global cumulé de clôture 2024	17 373,08

En l'absence d'emprunt et compte tenu du petit volume d'investissement qui s'autofinance par la dotation aux amortissements et le solde positif d'investissement, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé très majoritairement par la subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des transports

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	156 500,00	107 774,76	69 %
Charges de personnel (012)	381 000,00	372 384,23	98 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 000,00	701,11	70 %
Charges exceptionnelles (67)	670,34	0,00	0 %
Dépenses totales de l'exercice	539 170,34	480 860,10	89 %

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 89%.

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 77% des dépenses réelles.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Dotations et participations (74)	538 000,00	500 000,00	93 %
Recettes totales de l'exercice	538 000,00	500 000,00	93 %

Le financement de la section d'exploitation repose depuis 2025 intégralement sur la subvention de fonctionnement du budget principal. Celle-ci est versée selon le besoin de financement budgétaire et de trésorerie du budget annexe, d'où un taux de réalisation global de 93%.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	19 139,90
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	1 170,34
Résultat d'exploitation de clôture €	20 310,24

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de +19 139,90 €. En ajoutant le report à nouveau 2024, le résultat de clôture 2025 est de +20 310,24 € sur la section d'exploitation.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des transports

Il n'y a pas d'opérations sur la section d'investissement sur l'exercice 2025, les dernières opérations d'ordre étant terminées en 2024. Aussi, le solde d'investissement est de zéro.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	0,00
Solde d'investissement n-1 reporté €	0,00
Solde d'investissement de clôture €	0,00
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	0,00

II. Evolutions des dépenses et recettes 2025 (section d'exploitation) du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	118 186,42	107 774,76	-9 %
Charges de personnel (012)	397 671,53	372 384,23	-6 %
Autres charges de gestion courante (65)	700,10	701,11	0 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 295,60	0,00	-100 %
Dépenses totales de l'exercice	593 853,65	480 860,10	-19 %

Les charges d'exploitation sont en baisse de 19%, compte tenu de la fin des dotations aux amortissements. Les charges réelles diminuent de 7% en raison d'une baisse des postes entretien des bus et masse salariale.

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Dotations et participations (74)	512 000,00	500 000,00	-2 %
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	0,00	NS
Produits exceptionnels (77)	4 231,30	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 295,60	0,00	-100 %
Recettes totales de l'exercice	593 526,90	500 000,00	-16 %

Hors opérations d'ordre (transfert des subventions d'investissement à la section d'exploitation), l'évolution des recettes d'exploitation est de -3%, la subvention ayant couvert un peu plus que les stricts besoins budgétaires de la régie.

III. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la régie municipale des transports

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	20 310,24
Solde d'investissement cumulé de clôture	0,00
Résultat global cumulé de clôture 2025	20 310,24
Résultat global cumulé de clôture 2024	1 170,34

En l'absence d'emprunt, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé par la subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	356 619,10	333 487,21	94 %
Charges de personnel (012)	535 000,00	475 626,44	89 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 300,00	1 235,93	95 %
Charges financières (66)	15 900,00	15 792,72	99 %
Charges exceptionnelles (67)	250,00	0,00	0 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	11 513,00	11 512,90	100 %
Dépenses réelles de l'exercice	920 582,10	837 655,20	91 %
Virement section d'investissement (023)	73 200,00	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	95 500,00	94 927,60	99 %
Dépenses totales de l'exercice	1 089 282,10	932 582,80	86 %

Le taux de réalisation global des charges d'exploitation est de 85%, étant rappelé que le virement à la section d'investissement n'est jamais exécuté. Les opérations d'ordre correspondent donc au seul amortissement des immobilisations. Hors virement, le taux de réalisation s'élève à 92%.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	780 000,00	840 224,36	108 %
Dotations et participations (74)	240 000,00	240 000,00	100 %
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	0,14	NS
Reprises sur provisions et dépréciat° (78)	4 673,00	4 673,33	100 %
Recettes réelles de l'exercice	1 024 673,00	1 084 897,83	106 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	58 400,00	58 291,00	100 %
Recettes totales de l'exercice	1 083 073,00	1 143 188,83	106 %

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 106%.

Ce taux s'explique par le chiffre d'affaires de la régie, avec notamment la comptabilisation sur 2025 de 13 mois d'activité de la régie de recettes avec le rattachement à l'exercice des droits de décembre 2025, soit un complément de 51 k€. Sans cette opération exceptionnelle, le chiffre d'affaires est en ligne avec la prévision.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	210 606,03
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	6 209,10
Résultat d'exploitation de clôture €	216 815,13

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de +210 606,03 €. En ajoutant le report à nouveau 2024, le résultat d'exploitation de clôture 2025 est de +216 815,13 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	1 000,00	0,00	0 %	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	110 300,00	110 299,68	100 %	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	58 400,00	58 291,00	100 %	-
Dépenses totales de l'exercice	169 700,00	168 590,68	99 %	0,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 99%. Les dépenses concernent le remboursement en capital de l'emprunt et le transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement reçues.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Dotations, fonds divers et réserves (10)	40 605,33	40 605,33	100 %	0,00
Subventions d'investissement (13)	87 829,00	87 829,00	NS	0,00
Virement de la section d'exploitation (021)	73 200,00	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	95 500,00	94 927,60	99 %	-
Recettes totales de l'exercice	297 134,33	223 361,93	75 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 75%. Hors virement de la section d'exploitation, jamais exécuté, ce dernier taux monte à 100%, l'ensemble des recettes prévues ayant été réalisées conformément à la prévision.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	54 771,25
Solde d'investissement n-1 reporté €	-127 434,33
Solde d'investissement de clôture €	-72 663,08
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	-72 663,08

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 54 771,25 €. En ajoutant le solde d'investissement 2024, le solde d'investissement de clôture est de -72 663,08 €, ce qui nécessitera une affectation en réserves du résultat d'exploitation pour un même montant.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2025 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	279 065,21	333 487,21	20 %
Charges de personnel (012)	494 903,21	475 626,44	-4 %
Autres charges de gestion courante (65)	7 695,12	1 235,93	-84 %
Charges financières (66)	18 471,18	15 792,72	-15 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	9 115,82	11 512,90	26 %
Dépenses réelles de l'exercice	809 250,54	837 655,20	4 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	102 380,00	94 927,60	-7 %
Dépenses totales de l'exercice	911 630,54	932 582,80	2 %

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 2% en 2025.

Les dépenses réelles progressent de 4%, principalement en raison du poste achats, corrélé au haut niveau d'activité. La dotation pour créances irrécouvrables (chapitre 68) constituée en 2022 a été ajustée en contrepartie des reprises.

Les opérations d'ordre concernent la dotation aux amortissements.

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	664 345,80	840 224,36	26 %
Dotations et participations (74)	160 000,00	240 000,00	50 %
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	0,14	NS
Reprises sur provisions et dépréciat° (78)	7 044,28	4 673,33	-34 %
Recettes réelles de l'exercice	831 390,08	1 084 897,83	30 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	55 261,00	58 291,00	5 %
Recettes totales de l'exercice	886 651,08	1 143 188,83	29 %

Le chiffre d'affaires progresse fortement. A périmètre constant (12 mois comptabilisés), la progression est de 19%. La contribution de la commune a été calculée dans les limites permises par l'article L2224-2 du CGCT, au regard des contraintes d'organisation du service et de l'équilibre de la section d'investissement avec le remboursement de l'emprunt de la chambre funéraire.

Les opérations d'ordre concernent le transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	27 040,20	0,00	-100 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	107 622,13	110 299,68	2 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	55 261,00	58 291,00	5 %
Dépenses totales de l'exercice	189 923,33	168 590,68	-11 %

L'exercice 2025 comptabilise le remboursement en capital de l'emprunt, qui progresse conformément à son profil d'amortissement et les opérations d'ordre qui sont le symétrique du chapitre 042 en recettes d'exploitation (transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement).

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	5 891,35	40 605,33	589 %
Subventions d'investissement (13)	0,00	87 829,00	NS
Immobilisations corporelles (21)	53 109,00	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	102 380,00	94 927,60	-7 %
Recettes totales de l'exercice	161 380,35	223 361,93	38 %

Le solde de la subvention du Département pour la chambre funéraire a été perçu en 2025.

Le chapitre 10 concerne l'affectation en réserves nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en 2024.

Les opérations d'ordre sont le symétrique du chapitre 042 en dépenses d'exploitation (dotation aux amortissements).

III. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	216 815,13
Solde d'investissement cumulé de clôture	-72 663,08
Résultat global cumulé de clôture 2025	144 152,05
Résultat global cumulé de clôture 2024	6 209,10

L'encours de dette est constitué d'un emprunt pour un capital restant dû de 584 k€ à fin 2025, remboursé par échéances mensuelles à hauteur de 126 k€ par an, la dernière échéance étant prévue en novembre 2030. L'épargne brute s'élève à 247 k€, hors report à nouveau de 6 209,10 €.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU BOWLING MUNICIPAL D'ISTRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	176 000,00	139 405,39	79 %
Charges de personnel (012)	264 000,00	203 189,08	77 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 400,00	2,68	0 %
Charges exceptionnelles (67)	881,80	0,00	0 %
Dépenses réelles de l'exercice	442 281,80	342 597,15	77 %
Virement section d'investissement (023)	1 750,00	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	8 250,00	8 145,00	99 %
Dépenses totales de l'exercice	452 281,80	350 742,15	78 %

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 78%.

L'écart à la prévision s'explique principalement par des réaffectations d'agents entre la régie et la commune en cours d'année.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	410 000,00	450 528,40	110 %
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	12 583,65	105 %
Recettes totales de l'exercice	422 000,00	463 112,05	110 %

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 110%. A l'instar des autres régies de recettes, 13 mois de chiffre d'affaires sont comptabilisés sur 2025, pour un supplément de 41 k€.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	112 369,90
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	30 281,80
Résultat d'exploitation de clôture €	142 651,70

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à 112 369,90 €, soit après prise en compte du report à nouveau 2024 un résultat d'exploitation de clôture 2025 de 142 651,70 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	25 440,00	20 750,00	82 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	9 165,40	76 %	0,00
Dépenses totales de l'exercice	37 440,00	29 915,40	80 %	0,00

Les dépenses d'investissement de l'exercice concernent les consignations sur les boissons (chapitre 27) et divers aménagements et équipements (chapitre 21).

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Dotations, fonds divers et réserves (10)	21 284,30	21 284,30	100 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	8 696,60	72 %	0,00
Recettes réelles de l'exercice	33 284,30	29 980,90	90 %	0,00
Virement de la section d'exploitation (021)	1 750,00	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	8 250,00	8 145,00	NS	-
Recettes totales de l'exercice	43 284,30	38 125,90	88 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 92%, hors virement de la section d'exploitation, jamais exécuté. Les immobilisations financières (27) correspondent au remboursement par le fournisseur des consignations versées lors des achats de boissons et le chapitre 10 à l'affectation en réserves.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	8 210,50
Solde d'investissement n-1 reporté €	-5 844,30
Solde d'investissement de clôture €	2 366,20
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	2 366,20

Le solde d'investissement de l'exercice est de +8 210,50 €. En ajoutant le solde d'investissement 2024, le solde d'investissement de clôture est de +2 366,20 €.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2025 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	145 052,07	139 405,39	-4 %
Charges de personnel (012)	258 889,80	203 189,08	-22 %
Autres charges de gestion courante (65)	0,00	2,68	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	872,00	8 145,00	834 %
Dépenses totales de l'exercice	404 813,87	350 742,15	-13 %

Les charges sont globalement en baisse de 13%, avec une diminution significative au chapitre 012 compte tenu des réaffectations de personnel entre la régie et la commune.

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	407 592,88	450 528,40	11 %
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,31	12 583,65	5 %
Recettes totales de l'exercice	419 593,19	463 112,05	10 %

Le chiffre d'affaires apparait en forte augmentation. Toutefois, il intègre 13 mois de recettes, par suite de la modification de la comptabilisation des recettes de certaines régies. A périmètre constant (12 mois de recettes), le chiffre d'affaires reste en légère hausse avec 409 k€, malgré deux périodes de fermeture représentant au total trois semaines, liées aux travaux d'aménagement de 2025.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	0,00	20 750,00	NS
Autres immobilisations financières (27)	9 733,40	9 165,40	-6 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	50 000,00	0,00	-100 %
Dépenses totales de l'exercice	59 733,40	29 915,40	-50 %

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	0,00	21 284,30	NS
Autres immobilisations financières (27)	10 975,70	8 696,60	-21 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	872,00	8 145,00	834 %
Recettes totales de l'exercice	11 847,70	38 125,90	222 %

Le montant des consignations versées ou remboursées sur les boissons (chapitre 27) est en légère baisse. Les autres opérations sont des opérations financières : en 2024, remboursement de l'avance de la commune à la régie, en 2025 affectation en réserves et progression de la dotation aux amortissements.

III. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	142 651,70
Solde d'investissement cumulé de clôture	2 366,20
Résultat global cumulé de clôture 2025	145 017,90
Résultat global cumulé de clôture 2024	30 281,80

En l'absence d'emprunt, et après le remboursement de l'avance budgétaire de la commune par la régie, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA NOUVELLE REGIE MUNICIPALE DU CENTRE EQUESTRE DU DEVEN

Contexte

La nouvelle régie municipale du centre équestre du Deven a été créée par délibération n°224/24 du 18 décembre 2024.

Cette régie, dotée de l'autonomie financière, reprend depuis le 1^{er} janvier 2025 les activités de service public industriel et commercial de l'ex régie dotée de la personnalité morale « Régie du Centre équestre Le Deven ».

Dans le cadre de cette continuité partielle d'activités, les résultats 2024 de l'ex régie ont été repris sur le budget de la nouvelle régie du centre équestre du Deven.

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale du centre équestre du Deven

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale du centre équestre du Deven

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	474 200,00	447 339,22	94 %
Charges de personnel (012)	200 200,00	199 955,79	100 %
Autres charges de gestion courante (65)	6 329,07	6 026,07	95 %
Charges exceptionnelles (67)	12 400,00	10 747,39	87 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	105 000,00	105 000,00	100 %
Dépenses réelles de l'exercice	798 129,07	769 068,47	96 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	43 200,00	39 944,58	92 %
Dépenses totales de l'exercice	841 329,07	809 013,05	96 %

Le taux de réalisation global des charges d'exploitation est de 96%, homogène. Une partie des charges générales 2025 intègre des charges communes au SPIC, qui sont remboursées à la régie par la commune conformément aux clés de répartition définies par la délibération n°69/25 du 10 avril 2025.

La ligne provisions concerne un litige avec un fournisseur, repris de l'ex régie du centre équestre.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements ainsi que les écritures de cession (valeur nette comptable) de certains équidés.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Atténuations de charges (013)	4 700,00	4 760,49	101 %
Produit services, domaines, ventes (70)	576 740,00	532 414,41	92 %
Autres produits de gestion courante (75)	23 480,00	13 475,94	57 %
Produits exceptionnels (77)	55 200,00	65 774,03	119 %
Recettes réelles de l'exercice	660 120,00	616 424,87	93 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	10 500,00	10 333,00	98 %
Recettes totales de l'exercice	670 620,00	626 757,87	93 %

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 93%.

Ce taux s'explique par un chiffre d'affaires de la régie (chapitres 70 et 75) en deçà des prévisions.

Les produits exceptionnels concernent des cessions ainsi que des recettes 2024 de l'ex régie, enregistrées dans le cadre de sa liquidation.

Les opérations d'ordre comptabilisent le transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	-182 255,18
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	170 709,07
Résultat d'exploitation de clôture €	-11 546,11

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de -182 255,18 €. En ajoutant le report à nouveau 2024 de l'ex régie, le résultat d'exploitation de clôture 2025 est de -11 546,11 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale du centre équestre du Deven

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	76 544,89	40 615,80	53 %	17 000,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00	0,00	0 %	0,00
Dépenses réelles de l'exercice	181 544,89	40 615,80	22 %	17 000,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	10 500,00	10 333,00	98 %	0,00
Dépenses totales de l'exercice	192 044,89	50 948,80	27 %	17 000,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 27%. Ceci s'explique principalement par le fait que les crédits de l'exercice intégraient le remboursement de l'avance budgétaire consentie par la commune dans le cadre de la dotation initiale de la régie (chapitre 16). Celle-ci n'a pas fait l'objet d'un remboursement en cette première année d'activité.

Les opérations d'ordre sont le symétrique de celles décrites en recettes d'exploitation (transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement).

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00	100 000,00	95 %	0,00
Recettes réelles de l'exercice	105 000,00	100 000,00	95 %	0,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	43 200,00	39 944,58	92 %	-
Recettes totales de l'exercice	148 200,00	139 944,58	94 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 94%. Outre l'avance budgétaire de 100 k€ à la régie à titre de dotation initiale (chapitre 16), ces recettes correspondent aux mêmes opérations d'ordre décrites en dépenses de la section d'exploitation (amortissements et cessions d'équidés).

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	88 995,78
Solde d'investissement n-1 reporté €	43 844,89
Solde d'investissement de clôture €	132 840,67
Solde des restes à réaliser d'investissement €	-17 000,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	115 840,67

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 88 995,78 €. En ajoutant le solde d'investissement 2024, le solde d'investissement de clôture est de +132 840,67 €. Après prise en compte du reste à réaliser en dépenses (travaux de paddocks), le solde d'investissement cumulé de clôture est de +115 840,67 €.

II. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la régie municipale du centre équestre du Deven

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	-11 546,11
Solde d'investissement cumulé de clôture	115 840,67
Résultat global cumulé de clôture 2025	104 294,56

Le résultat de clôture peut être mis en perspective des résultats 2024 repris de l'ex régie du centre équestre le Deven, d'un montant global de 214 553,96 €. Cette évolution doit prendre les particularités de l'exercice 2025 :

- perception de l'avance de 100 k€ ;
- provision de 105 k€ au titre d'un litige repris de l'ex régie du centre équestre ;
- opérations relatives à la liquidation de l'ex régie, pour un solde positif de 45 k€.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU NEXUS

Contexte

La régie du Nexus a été créée par délibération n°3/25 du 20 février 2025.

Cette régie, dotée de l'autonomie financière, exploite depuis le 26 juillet 2025 des activités numériques de service public industriel et commercial sur le site de Nexus, qui accueille également une micro-fole.

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie du Nexus

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie du Nexus

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	199 200,00	115 730,56	58 %
Charges de personnel (012)	202 000,00	149 114,17	74 %
Autres charges de gestion courante (65)	500,00	495,00	99 %
Dépenses totales de l'exercice	401 700,00	265 339,73	66 %

Le taux de réalisation global des charges d'exploitation est de 66%.

La répartition des charges communes avec la micro-fole est définie par la délibération n°68/25 du 10 avril 2025.

Les principales charges concernent la maintenance des attractions et le loyer (estimé dans l'attente de la délibération dédiée). L'écart à la prévision s'explique par une exploitation sur 5 mois et quelques jours plutôt que sur les six mois prévus au budget, ainsi que par des charges d'électricité inférieures à la prévision.

Le personnel est mis à disposition de la régie par la commune et donne lieu à remboursement selon les affectations transmises.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	401 700,00	11 100,75	3 %
Autres produits de gestion courante (75)	0,00	1,35	NS
Recettes totales de l'exercice	401 700,00	11 102,10	3 %

Le chiffre d'affaires avait été prévu sur 6 mois alors que l'activité s'est déroulée sur un peu plus de 5 mois. Mais l'écart à la prévision s'explique fondamentalement par la fréquentation de l'équipement, qui se traduit par un chiffre d'affaires moyen mensuel un peu supérieur à 2 k€ HT.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	-254 237,63
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	-
Résultat d'exploitation de clôture €	-254 237,63

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation de l'exercice est de -254 237,63 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie du Nexus

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Emprunts et dettes assimilées (16)	75 000,00	0,00	0 %	0,00
Dépenses totales de l'exercice	75 000,00	0,00	0 %	0,00

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Autres immobilisations financières (27)	75 000,00	75 000,00	100 %	0,00
Recettes totales de l'exercice	75 000,00	75 000,00	100 %	0,00

Le bâtiment et le premier équipement sont mis à disposition de la régie en contrepartie d'un loyer. Aussi, à l'exception de l'avance budgétaire de 75 k€ consentie par la commune dans le cadre de la dotation initiale de la régie (chapitre 16), il n'y a pas d'autre opération sur la section d'investissement, dont le solde s'établit ainsi à +75 000 €.

II. Situation financière et principales données 2025 du budget annexe de la régie du Nexus

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	-254 237,63
Solde d'investissement cumulé de clôture	75 000,00
Résultat global cumulé de clôture 2025	-179 237,63

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Nota : il n'existe pas d'autorisations d'engagement, aussi le présent bilan traite des seules autorisations de programme

Conformément aux dispositions de l'article L1612-29 du CGCT et au règlement budgétaire et financier de la ville d'Istres, la commune met en œuvre une gestion budgétaire pluriannuelle fondée sur des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP). Les autorisations de programme constituent un cadre pluriannuel d'engagement, défini comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements, tandis que les crédits de paiement représentent la limite annuelle des dépenses pouvant être mandatées pour couvrir ces engagements.

Le présent bilan s'inscrit dans les modalités d'information du Conseil municipal prévues au § 2.1.8 du règlement budgétaire et financier. Il présente, pour l'ensemble des autorisations de programme, la situation des montants autorisés, des engagements pris et des crédits de paiement mandatés, ainsi que l'échéancier prévisionnel de poursuite des opérations. Il identifie également les autorisations de programme faisant l'objet d'une révision, d'une annulation ou d'une clôture, afin d'assurer la lisibilité du stock d'AP et de sécuriser la gestion pluriannuelle des investissements de la commune.

Dans le cadre de la présentation des comptes financiers uniques de l'exercice 2025, le bilan de la gestion pluriannuelle et des engagements restant à financer s'établit comme suit.

I. Les autorisations de programme votées

A fin 2025, compte tenu de la création de deux autorisations de programme en 2025, le stock d'autorisations de programme est le suivant :

- Pôle social Edilys ;
- Théâtre de l'Olivier ;
- Naturothèque ;
- Services funéraires 2022 (numéro 2022-1) : chambre funéraire (budget principal) et extension des cimetières des Maurettes et d'Entressen ;
- Sports et loisirs 2022 (numéro 2022-2) : tennis couverts d'Entressen et espace de réalité virtuelle ;
- Extension du port des Heures Claires (numéro 2022-3) ;
- Parc urbain (numéro 2022-4) ;
- Domaine de Conclué (numéro 2022-5) ;
- Equipements et bâtiments publics 2023 (numéro 2023-1) : marché global de performance énergétique, chenil municipal des Maurettes et transfert des services techniques municipaux ;
- Sports, éducation et loisirs 2023 (numéro 2023-2) : self groupe scolaire Jules Ferry, club house du CEC ;
- Equipement des services 2023 (numéro 2023-3) ;
- Acquisitions foncières 2023-2025 (numéro 2023-4) : terrains AFPA, murs du bowling et quartier Vigne Gaste ;
- Equipements socio-culturels et bâtiments publics (numéro 2024-1) ;
- Equipement des services 2024 (numéro 2024-2) ;
- Equipement des services 2025 (numéro 2025-1) : acquisition de véhicules ;
- Equipements socio-culturels et bâtiments publics (numéro 2025-2) : rénovation et aménagement des bâtiments.

II. Montants des autorisations de programme et des crédits de paiement votés

Le montant des autorisations de programme à fin 2025, le montant mandaté sur ces autorisations de programme à fin 2025 et les crédits de paiement (CP) prévus sur 2025 et sur les exercices ultérieurs sont les suivants.

En k€	Montant de l'AP		Mandaté à fin 2024	CP 2025	CP ultérieurs
	fin 2024	fin 2025			
Pôle social "Edilys"	13 300	13 300	4 975	1 710	6 615
Théâtre de l'Olivier	40 663	41 701	5 318	16 000	20 383
Naturothèque	8 880	8 880	854	117	7 909
2022-1 Services funéraires 2022	2 098	2 098	1 261	640	197
2022-2 Sports et loisirs 2022	3 668	5 088	2 986	1 840	262
2022-3 Extension du port des Heures Claires	1 370	1 370	1 370	0	0
2022-4 Parc urbain	4 440	4 440	229	3 350	861
2022-5 Domaine de Conclué	8 520	9 840	391	5 000	4 449
2023-1 Equipements et bâtiments publics 2023	22 030	27 983	11 528	6 639	9 816
2023-2 Sports, éducation et loisirs 2023-2024	2 127	2 127	908	670	549
2023-3 Equipement des services 2023	194	194	193	0	1
2023-4 Acquisitions foncières 2023-2025	7 218	7 218	6 992	200	26
2024-1 Equipements socio-culturels et batiments publics	3 625	2 358	1 481	346	531
2024-2 Equipement des services 2024	3 381	1 807	391	1 235	181
2025-1 Equipement des services 2025	-	1 665	0	185	1 480
2025-2 Equipements socio-culturels et bâtiments publics	-	1 150	0	1 149	1
TOTAL	121 514	131 219	38 877	39 081	53 261

Le total des dépenses gérées en autorisation de programme s'établit à 131,2 M€, dont 2,8 M€ au titre des deux nouvelles autorisations créées en 2025. La part des opérations déléguées ou transférées par la Métropole s'établit à un peu plus de 50%.

La gestion en autorisations de programme représente sur le budget principal 2025 un taux de couverture des dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole, de 77% : sur 50,9 M€ de crédits, 39,1 M€ sont gérés en autorisations de programme.

III. Réalisation, lissage et affectation

Le tableau ci-après présente, pour chaque autorisation de programme, le montant voté, les crédits de paiement prévus et mandatés en 2025, le taux de réalisation de l'exercice et le taux d'avancement, le lissage sur les exercices ultérieurs ainsi que le reste à financer.

En k€	Montant AP	CP 2025	réalisé 2025	tx réal° 2025	tx avct total	lissage	Reste à fin.
Pôle social "Edilys"	13 300	1 710	1 703	100 %	50 %	7	6 622
Théâtre de l'Olivier	41 701	16 000	10 034	63 %	37 %	5 966	26 349
Naturothèque	8 880	117	0	0 %	10 %	-	-
2022-1 Services funéraires 2022	2 098	640	633	99 %	90 %	-	-
2022-2 Sports et loisirs 2022	5 088	1 840	1 789	97 %	94 %	51	313
2022-3 Extension du port des Heures Claires	1 370	0	0	NS	100 %	-	-
2022-4 Parc urbain	4 440	3 350	346	10 %	13 %	3 004	3 865
2022-5 Domaine de Conclué	9 840	5 000	4 349	87 %	48 %	651	5 100
2023-1 Equipements et bâtiments publics 2023	27 983	6 639	6 405	96 %	64 %	234	10 050
2023-2 Sports, éducation et loisirs 2023-2024	2 127	670	588	88 %	70 %	82	631
2023-3 Equipement des services 2023	194	0	0	NS	99 %	-	-
2023-4 Acquisitions foncières 2023-2025	7 218	200	198	99 %	100 %	-	-
2024-1 Equipements socio-culturels et batiments publics	2 358	346	322	93 %	76 %	24	555
2024-2 Equipement des services 2024	1 807	1 235	1 000	81 %	77 %	235	416
2025-1 Equipement des services 2025	1 665	185	180	97 %	11 %	5	1 485
2025-2 Equipements socio-culturels et bâtiments publics	1 150	1 149	753	66 %	65 %	396	397
TOTAL	131 219	39 081	28 301	72 %	51 %	10 653	55 781
Total hors TTMO et MOD Métropole	64 988	14 614	13 572	93 %	68 %	1 033	20 468

Le réalisé de l'exercice 2025 sur AP est de 28,3 M€, soit un taux de réalisation des crédits de paiement de 72%. En ajoutant les réalisations antérieures, le taux d'avancement des paiements sur autorisations de programme est de 51%. Hors opérations en transfert et en délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, ces taux sont respectivement de 93% et 68%.

Le montant des engagements restant à financer se monte à 55,8 M€. Ce reste à mandater en autorisations de programme rapporté aux crédits de paiement mandatés durant l'exercice définit le ratio de couverture des autorisations de programme. Ce ratio correspond au nombre théorique d'années qui permettrait de solder le stock d'autorisations de programme non mandaté en se fondant sur la réalisation des crédits de paiement de l'année écoulée.

En 2025, ce ratio s'établit à 2,0 ans après 4,0 ans fin 2024. Hors opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, ce ratio est de 1,5.

La diminution de ce ratio traduit une accélération des paiements sur les autorisations déjà ouvertes et une maturité avancée du programme d'investissement.

Les crédits de paiement non réalisés sont soit abandonnés, pour les opérations clôturées, soit renvoyés sur des exercices ultérieurs, par un mécanisme de lissage des crédits qui consiste à mettre à jour l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement sans modifier le montant total de l'autorisation de programme.

Au budget primitif 2026, les autorisations « Naturothèque », « 2022-1 Services funéraires 2022 », « 2022-3 Extension du port des Heures Claires », « 2023-3 Equipement des services 2023 » et « 2023-4 Acquisitions foncières 2023-2025 » seront clôturées.

Au titre de 2025, 10,7 M€ de crédits de paiement ont été lissés sur le budget principal, très majoritairement pour les opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole (9,6 M€).

Hors opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, l'effort pluriannuel portera principalement sur le pôle social des Echoppes, le Marché global de performance énergétique, le chenil municipal des Maurettes et le renouvellement des véhicules utilitaires.

Enfin, les autorisations de programme concernées par la procédure d'affectation (réservation de tout ou partie d'une autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations), soit toutes les autorisations de programme créées depuis 2022, sont affectées pour leur totalité. Le montant des autorisations de programme non affectées est donc nul à fin 2025.

Indicateurs clés AP/CP 2025	Global	TTMO/MOD	MO commune
Stock d'AP votées à fin 2025	131,2 M€	65,0 M€	66,2 M€
Réalisations 2025 sur AP (CP mandatés)	28,3 M€	14,7 M€	13,6 M€
Taux de réalisation des CP 2025	72%	60%	93%
Taux d'avancement total des paiements	51%	35%	68%
Reste à financer sur AP	55,8 M€	35,3 M€	20,5 M€
Ratio de couverture du stock d'AP (ans)	2,0	2,4	1,5